

Article 31 du Règlement

et sont en train de recevoir le statut d'immigrant reçu, et 608 ont été rejetées.

Presque tous les demandeurs sont maintenant au Canada depuis deux ans, un grand nombre depuis quatre ans ou plus, et presque aucun n'est au bout de ses peines.

[Français]

Ce système, monsieur le Président, est en train de coûter cher au Québec, puisque la prise en charge financière des réfugiés est assumée par les provinces. C'est un système qui est surtout en train de nous coûter l'intégration à la majorité de la population immigrante du Québec. Le ministre doit agir immédiatement car ces politiques. . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

HOMMAGE À YVON DOLBEC

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, permettez-moi de profiter de ces quelques instants qui me sont accordés pour sensibiliser les députés de cette Chambre à la remise du prix d'honneur 1990 de l'Institut canadien des Affaires internationales, section Québec.

Cette année, monsieur le Président, le récipiendaire de cette importante reconnaissance est nul autre que M. Yvon Dolbec, président fondateur de Dolbec Logistique International Inc. M. Dolbec est reconnu pour sa contribution exceptionnelle à l'accroissement du commerce international de tout le Québec, et plus précisément pour son rôle dans le développement du commerce international. Homme chaleureux, dynamique et d'une générosité exemplaire, il est l'image même du professionnel qui met toutes ses compétences au profit de la collectivité.

Je désire donc, monsieur le Président, lui offrir toutes mes félicitations pour ce prix et lui souhaiter encore de nombreuses années dans le monde des affaires internationales.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, aujourd'hui, en cette Journée mondiale de l'alimentation, nous invitons les Canadiens à s'arrêter un instant et à songer à ce que bon nombre d'entre nous tenons pour acquis: notre pain quotidien.

Il ne faut pas oublier que des centaines de milliers de Canadiens, dont la moitié sont des enfants, sont privés tous les jours de nourriture, que les agriculteurs qui produisent nos denrées de base ont de plus en plus de mal à survivre. Des mesures gouvernementales malavisées

qui négligent de venir en aide à nos agriculteurs risquent de détruire la sécurité alimentaire de notre pays, et des programmes qui n'assurent pas une alimentation suffisante tous les Canadiens vont nous ruiner dans les années à venir en faisant augmenter les dépenses sociales.

La situation est encore plus grave à l'échelle internationale. Le malaise qu'engendre les images pitoyables d'enfants et d'adultes affamés et émaciés doit nous pousser à agir.

Au Canada, nous devons d'abord veiller à assurer la sécurité des réserves et de la production alimentaires. Le gouvernement doit s'engager à protéger les agriculteurs dans les négociations actuelles du GATT. Chaque Canadien doit bien comprendre les liens qui existent entre la consommation alimentaire et la détérioration de l'environnement, et adopter des habitudes non polluantes.

Enfin, et tout aussi important, le gouvernement et les Canadiens doivent s'efforcer, tant sur le plan des principes que des actes, de garantir à chaque être humain son pain quotidien, à titre de droit fondamental.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, le système de traitement de l'arriéré des demandes de réfugiés est tombé en panne.

Même avec plus de fonds et de personnel provenant du système régulier de l'immigration, il est impossible de traiter les 100 000 demandes dans les délais impartis par la ministre. Vingt et un mois plus tard, seulement le quart des demandes ont été traitées. Sur le nombre des réfugiés acceptés, moins de 3 p. 100 parmi ceux qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu ont obtenu la permission de faire venir leur conjoint et leurs enfants, ce qui devrait prendre encore deux ans.

Une étude montre que la santé mentale de 58 p. 100 de ces demandeurs se détériore depuis leur arrivée au pays à cause des retards provoqués par notre gouvernement. Ce traitement cruel et inhumain, cette torture qu'on inflige aux réfugiés, est contraire au Pacte international relatif aux droits civils et politiques qu'a signé le Canada.

La grande majorité des réfugiés qui font partie de cet arriéré sont arrivés au Canada il y a trois ans en provenance de pays bien connus pour le nombre de réfugiés qu'ils produisent, des pays comme le Sri Lanka, l'Iran et le Salvador. Notre gouvernement est coupable de discrimination envers ces gens, quand il force les tout derniers réfugiés en provenance des Caraïbes à passer en tête et à défendre leur cause en premier.

Notre gouvernement devrait avoir honte de prolonger la torture de ces gens qui sont venus au Canada pour échapper au traitement cruel et inhumain qu'ils subissaient dans leur pays.